

Une visite sanitaire peut conduire à la réalisation de prélèvements et à une demande d'analyse afin de confirmer une suspicion clinique.

DANS QUELS CAS PRELEVER ?

DANGERS SANITAIRES DE CATEGORIE 2 ou MALADIES DE LA VEILLE SANITAIRE

LOQUE AMERICAINE (LA) ET LOQUE EUROPEENNE (LE)

- En cas de doute dans le diagnostic clinique :
Si le test de l'allumette ne file pas bien, si on hésite entre loque américaine et SBV avancé ou entre loque européenne et SBV débutant, si des larves plutôt typiques de LE ont été operculées, si la larve est affaissée mais pas encore calcifiée...
On prélève
- En cas de suspicion sur les Iles Loyauté ou l'Île des Pins :
Zones indemnes de loque américaine et de loque européenne
On prélève et on achemine le prélèvement le plus rapidement possible vers le LNC
- En cas de suspicion clinique lors d'une visite de rucher pépinière :
On prélève systématiquement
Résultats d'analyses utilisés pour l'obtention de l'agrément de la province Sud

NOSEMOSE (forme diarrhéique)

- En cas de présence de traces de diarrhée sur les abeilles ou sur la ruche :
On prélève systématiquement
Présence de Nosema ceranae (responsable d'un affaiblissement chronique de la colonie) en Nouvelle-Calédonie avérée ; présence de Nosema apis (responsable entre autres de diarrhée) non confirmée en Nouvelle-Calédonie

DANGERS SANITAIRES DE CATEGORIE 1 ou MALADIES EXOGENES

VARROA SPP., TROPILAEELAPS SPP.

- En cas de visualisation d'acariens suspects lors de la lecture du beeshaker, lors de la désoperculation du couvain de mâle, sur abeilles adultes ou au fond d'alvéoles :
On prélève systématiquement

AETHINA TUMIDA

- En cas de visualisation de coléoptères suspects dans les recoins sombres de la ruche ou dans les alvéoles, d'œufs ou de larves dans les cadres ou les débris ou sur le plancher, accompagnés d'une odeur putride : on prélève systématiquement

!! PREVENIR LE RESA IMMEDIATEMENT !!

!! DEPOSER LES ECHANTILLONS DES QUE POSSIBLE AU LNC !!

MALADIES NON REGLEMENTEES

VIRUS DU COUVAIN SACCIFORME (SBV)

- En cas de doute dans le diagnostic clinique :
Si on hésite entre loque américaine et SBV avancé, entre loque européenne et SBV débutant ou entre SBV et couvain calcifié débutant, si le test de l'allumette ne file pas bien, si l'opercule est grignoté que la larve est « tête en l'air » mais qu'on ne voit ni goutte transparente ni mycélium sur l'extrémité postérieure de la larve...
On prélève pour exclure la seconde hypothèse diagnostique

VIRUS DES AILES DEFORMEES

- En cas d'observation d'abeilles, de faux bourdons ou de reines aux ailes déformées :
On prélève systématiquement
Virus actuellement absent de Nouvelle-Calédonie mais dont la présence est fortement liée à l'introduction de Varroa spp.

FOYER DE MORTALITE IMPORTANT

PEUT ÊTRE DÛ A UN PILLAGE, UNE INTOXICATION PAR DES PESTICIDES, UNE INFECTION PAR LE VIRUS DE LA PARALYSIE CHRONIQUE (CBPV) OU DE LA PARALYSIE AIGUE (ABPV), UNE INFESTATION PAR ACARAPIS WOODI...

- En cas d'observation d'un tapis d'abeilles mourantes ou mortes devant une ou plusieurs colonies :
On essaye dans un premier temps d'écarter la cause du pillage
Puis on prélève systématiquement

PRELEVER QUOI ET COMMENT ?



Penser à prélever des larves ou abeilles symptomatiques et à bien les conserver !

Figure 1. Kit de prélèvement : de gauche à droite, écouvillons pour prélèvement LA, tubes à essai & pinces pour prélèvements LE & SBV, pot pour prélèvement nosémoze, virus ou pesticides

LOQUE AMERICAINE

- Ecouvillon de larve morte brun-noir visqueuse et filante (plus de 2 cm) sous opercule sombre, affaissée et parfois perforée
- Prélever directement avec l'écouvillon stérile ; tourner 2 à 3 fois le même écouvillon dans 3 à 5 alvéoles symptomatiques
NB. Inutile de faire 2 écouvillons sur une même colonie
- Conserver au frigo si dépôt au LNC dans les 24h
Congeler si dépôt au LNC différé
Transporter en glacière avec pain de glace

LOQUE EUROPEENNE

- Larves affaissées marron clair - brun non adhérente et non filante (moins de 2 cm) dans couvain ouvert
- Prélever 3 – 5 larves à l'aide d'une pince ou d'un cure dent dans un tube à hémolyse plastique stérile à capuchon rouge
- Conserver au frigo et transmettre dans les 24-48h au LNC
NE PAS CONGELER
Transporter en glacière avec pain de glace

NOSEMOSE (forme diarrhéique), INFECTIONS VIRALES, MORTALITE IMPORTANTE

- Abeilles agonisantes prélevées au sol devant la ruche
- Ou butineuses âgées prélevées sur les cadres de rive
- Ne pas prélever d'abeilles mortes depuis plus de 24h
- Environ 300 abeilles dans un pot de prélèvement à capuchon rouge (remplir le pot en entier)
- Congeler et dépôt au LNC en glacière avec pain de glace

COUVAIN SACCIFORME (SBV)

- Larve symptomatique : redressée à tête desséchée (virant du blanc au marron) et saccule postérieur
- Si suspicion d'infection par le virus du couvain sacciforme :
 - Demande une analyse pour exclusion LA ou LE, selon les signes cliniques

- Voir ci-dessus pour les échantillons à prélever et leur modalité de conservation en fonction de l'analyse voulue

NB.

- Si signes cliniques similaires dans 2 colonies voire plus, ne réaliser les prélèvements que sur une colonie ; les résultats de l'analyse viendront confirmer ou infirmer la suspicion clinique sur les 2 colonies

VARROA SPP., TROPILAE LAPS SPP., AETHINA TUMIDA

- Quelques acariens, coléoptères ou larves de coléoptères suspects
- Tube à essai plastique à capuchon rouge rempli d'alcool à 70%
- Conserver à température ambiante

Maladie	Loque américaine			* Loque européenne		Nosémose
Prélèvement (par ordre de priorité)	1. Larve	2. Miel	3. Couvain	1. Larve	2. Couvain	Abeille
Quantité à prélever	3-5 larves suspectes (avec symptômes), fraîches ou congelées	50 mL	1 cadre	3-5 larves suspectes (avec symptômes, en début de stade, vivantes ou fraîchement mortes, non congelées	1 cadre	30 à 200 butineuses vivantes, âgées et avec symptômes
Conditionnement	Ecouvillon stérile ou flacon	Pot et/ou flacon stérile	Enveloppe ou journal	Flacon <u>stérile</u>	Enveloppe ou journal	Pot ou boîte d'allumette - pas de sachet en plastique
Identification	Identifier les écouvillons ou flacons	Identifier les pots ou flacons	Entourer au feutre les loges suspectes Identifier l'emballage	Identifier les écouvillons ou flacons	Entourer au feutre les loges suspectes Identifier l'emballage	Identifier les pots ou boîtes
Transport et conservation des prélèvements	Transporter en glacière et transmettre dans la journée au LNC, sinon congeler	Conserver et expédier à température ambiante	Transporter en glacière et transmettre dans la journée au LNC	Transporter en glacière et transmettre dans la journée au LNC	Transporter en glacière et transmettre dans la journée au LNC	Transporter en glacière et transmettre dans la journée au LNC

COMMENT REMPLIR LA DEMANDE D'ANALYSE POUR LE LNC ?

- Remplir rigoureusement la feuille de demande d'analyses
 - En cas de suspicion de maladie lors d'une visite sanitaire d'un rucher, **TOUJOURS COCHER « FOYER DE PATHOLOGIE »**
 - Si 2 analyses différentes (Nosémose et LA par exemple) sont demandées sur un même rucher, remplir 2 demandes d'analyse afin que la description des symptômes soit plus claire
 - Mentionner obligatoirement la date, le préleveur et signer la demande d'analyse
 - Si le préleveur est un ASA, la feuille de demande d'analyse pourra être **visée et co-signée par le VRA ou le vétérinaire coordinateur du RESA** lors du transfert des échantillons dans une structure vétérinaire ou au CPA ; les noms et contact du vétérinaire seront alors indiqués en haut de la demande d'analyse
 - L'identification écrite sur le prélèvement doit correspondre à celle écrite sur la demande d'analyse

- Pensez à bien cocher les symptômes observés, quantifier le niveau d'infection et signaler tout évènement susceptible d'interférer avec les résultats d'analyse dans la rubrique « Autre observation » et le reporter également dans le compte-rendu de la visite sanitaire

COMMENT FAIRE PARVENIR SES PRELEVEMENTS AU LNC ?

POUR LES ASA DE BROUSSE OU DES ILES

1. Selon la localisation du rucher visité, contacter le correspondant de la structure de la zone (VRA, vétérinaire coordinateur du RESA, SIVAP Port autonome ou techniciens des îles pour transfert de l'échantillon ; LNC pour dépôt direct de l'échantillon) ; voir les informations pratiques dans le tableau ci-dessous
2. Informer la structure du dépôt d'un échantillon
3. La structure vérifiera alors qu'un envoi au LNC est possible
 - Le jour même pour les échantillons frais (analyse LE)
 - Dans les jours à venir pour les échantillons congelés

Et se chargera de prévenir le LNC de l'arrivée d'un échantillon

4. Déposer l'échantillon en glacière et pain de glace aux heures d'ouverture de la structure sauf si accord préalable
5. Donner la demande d'analyse dûment remplie au correspondant de la structure ; le VRA ou le vétérinaire coordinateur du rucher viseront et signeront alors la demande d'analyse
6. Récupérer sa glacière directement après dépôt de l'échantillon ; la structure préviendra le LNC de l'arrivée de l'échantillon et assurera l'envoi sous couvert du froid
7. Le vétérinaire coordinateur du RESA transmet les résultats :
 - a. Par voie téléphonique à l'apiculteur et à l'ASA
 - b. Par mail à l'apiculteur et au VRA

POUR LES ASA/VRA DU GRAND NOUMEA OU POUR LES PRELEVEMENTS SUR ESSAIMS CAPTURES SUR NOUMEA

1. Informer le siège de l'ADECAL – Technopole du dépôt d'un échantillon
2. Déposer le prélèvement en glacière et pain de glace et la demande d'analyse au siège au rond-point de Doniambo à l'entrée de Nouméa pendant les heures d'ouverture
3. Remplir le cahier de suivi des dépôts
4. Récupérer sa glacière directement après dépôt de l'échantillon ; l'ADECAL – Technopôle préviendra le LNC de l'arrivée de l'échantillon et assurera l'envoi sous couvert du froid par l'intermédiaire d'un coursier
5. Le vétérinaire coordinateur du RESA transmet les résultats :
 - a. Par voie téléphonique à l'apiculteur et à l'ASA
 - b. Par mail à l'apiculteur et au VRA

NB 1. Si le rucher visité est plus proche du LNC que du siège de l'ADECAL – Technopôle, déposer directement l'échantillon au LNC ; **l'ASA/VRA préviendra alors lui-même le LNC de l'arrivée de l'échantillon**

NB 2. les km supplémentaires jusqu'à la structure vétérinaire, le LNC ou le siège de l'ADECAL – Technopole seront comptabilisés dans la distance parcourue pour la visite sanitaire et seront donc indemnisés par le RESA ; **les rajouter sur le compte-rendu de la visite**

POUR LES ASA DE LA CÔTE EST OU si la structure de la zone ne peut pas, pour une raison ou une autre, assurer le transfert des échantillons au LNC, contacter directement le vétérinaire coordinateur du RESA qui organisera le transfert via Brousse Service Express et **préviendra le LNC de l'arrivée d'un échantillon.**

1. Déposer les échantillons aux points de retrait avant l'heure de passage du transporteur
 - Koumac, Station Total : avant 18h
 - Koné, Station Total : avant 18h
 - Bourail, Bourail Informatique : avant 17h
 - La Foa, Librairie La Bulle : avant 17h
 - Du lundi au vendredi ; arrivée dans la nuit au LNC
!! Attention prélèvement loque européenne le vendredi : analyse non fiable !!
 - Poindimié, Station Mobil: déposer les prélèvements juste avant la fermeture à 20h , récupération par le coursier le lendemain matin
 - Ponérihouen : contacter BSE la veille au soir pour récupération des prélèvements le lendemain matin - heure précise et lieu à déterminer avec le coursier ;
 - Lundi, mardi et jeudi ; arrivée au LNC le lendemain en fin de matinée
2. Récupérer sa glacière au CPA la semaine suivante ou via les techniciens du CPA (au besoin un lot de 2 glacières peut être fourni à l'ASA)
3. Le vétérinaire coordinateur du RESA transmet les résultats :
 - a. Par voie téléphonique à l'apiculteur et à l'ASA
 - b. Par mail à l'apiculteur

POUR LES VRA QUI ASSURENT LE TRANSFERT D'ECHANTILLONS VERS LE LNC

1. Assurer la réception, le stockage et le transfert des échantillons au LNC via le transporteur habituel en adéquation avec le type d'analyse demandé
 - Informer le personnel à l'accueil des spécificités de conservation et des délais d'envoi des échantillons pour analyses LE
2. **Prévenir le LNC de l'arrivée d'un échantillon**
3. Viser et signer la demande d'analyse transmise par l'ASA
4. Dans le cas d'une visite réalisée par un ASA, le vétérinaire coordinateur du RESA transmet les résultats :
 - a. Par mail à l'apiculteur et au VRA
 - b. Par voie téléphonique à l'apiculteur et à l'ASA
5. Dans le cas d'une visite réalisée par un VRA,
 - a. Le vétérinaire coordinateur du RESA transmet les résultats par mail à l'apiculteur et au VRA
 - b. Le VRA transmet les résultats par voie téléphonique à l'apiculteur

PAIEMENT DES FRAIS D'ENVOI

- Chaque envoi (un ou plusieurs échantillons issus d'un ou plusieurs ruchers) assuré par un VRA sera payé par le RESA au VRA à un tarif standard ; les factures seront transmises au RESA
- Les envois assurés par BSE sont payés directement à BSE ; l'ASA n'a pas besoin d'avancer le paiement

INFORMATIONS PRATIQUES

STRUCTURE	CONTACT	HORAIRES	PASSAGE DU COURSIER	ZONE D'ACTIVITE	CORRESPONDANT	ASA CONCERNES
Clinique Vétérinaire du Récif	Rue George Baudoux 98850 Koumac 27.80.50	8-12h et 13h30-17h30 du lundi au vendredi	Lundi à vendredi soir	Koumac, Ouegoua	Dr. Vét. Nancy Dalfovo	- Jérôme Azzaro - Christophe Vico - Kelly Normandon
Clinique Nord Ouest Vétérinaires	82 rue de Green Acre 98859 Koné 47.17.37 / 95.38.39	7-17h45 du lundi au vendredi 7h30-11h30 le samedi	Lundi à vendredi soir	Koné, Pouembout, Voh, Poya	Dr. Vét. Yann Charpentier	/
RESA - CPA	Vallée de Boghen 98890 Bourail 51.59.50 / 74.66.67	6h30 – 16h30 du lundi au vendredi	Lundi à vendredi soir	Bourail	Dr. Vét. Margot Camoin	- Michael Le Bonnec
Cabinet Vétérinaire Les Palmiers	310 lot. Les Palmiers 98819 Moindou 43.25.77 / 78.84.77	Sans horaire fixe – Contacter la vétérinaire	A déterminer avec la vétérinaire	Moindou	Dr. Vét. Agathe Binois	- Michael Le Bonnec
Clinique vétérinaire des Drs Delacharlerie / Thion	Lot 7, Les Jardins de Nily R.T.1 - 98880 La Foa 44.32.22 / 85.78.78	7h30-18h du lundi au vendredi ; 8-12h le samedi	Mardi et jeudi matin	La Foa	Dr. Vét. Magali Delacharlerie Dr. Vét. Stéphane Thion	- Anthony Chitty - Sylvie Aucordier
Clinique vétérinaire des Drs Delacharlerie / Thion	Lot 7, Les Jardins de Nily R.T.1 - 98880 La Foa 44.28.66	13h30-18h du lundi au vendredi ; 8-12h le samedi	Mardi et jeudi matin	Boulouparis	Dr. Vét. Magali Delacharlerie Dr. Vét. Stéphane Thion	- Philippe Lemaitre - Romolo Licopoli - Patrick Rolland
Laboratoire de Nouvelle - Calédonie	37 Route de la quarantaine, Lotissement KSI 98890 Païta 35.31.34 - Code portail 2018 pour dépôt dans frigo extérieur	7-12h et 12h30-15h30 du lundi au jeudi ; 7h-14h30 le vendredi	/	/	Isabelle Mermoud	- Caroline Faivre - Philippe Lemaitre - Romolo Licopoli - Patrick Rolland
DEI Province des îles – Antenne de Maré	Province des îles – La Roche 98878 Maré 45.49.37 / 97.60.22	7h30-11h30 et 12h30- 16h30 du lundi au jeudi ; 15h30 le vendredi	/	Maré	Michel Wadawa	- Danielle Pime - Joce Sioremu - Marie-Eve Lefèvre

STRUCTURE	CONTACT	HORAIRES	PASSAGE DU COURSIER	ZONE D'ACTIVITE	CORRESPONDANT	ASA CONCERNES
CPA – Antenne de Lifou OU DEI Province des îles – Antenne de Lifou	Case de l'entreprise – Waihmene - 99.48.03 OU RT.2 BP 50 Wé - 98820 Lifou - 73.53.44	CPA : vendredi 7h30-15h DEI : du lundi au vendredi 7h30-11h30 et 12h-15h	/	Lifou	Pauline Ita Antoine Barnault	- Martial Ehnyimane - Daniel Waikata - Jules Usike
ADECAL – Technopôle	Immeuble Centre Sud – 3 ^{ème} étage - 1 bis rue Berthelot – Rond-point Doniambo 98800 Nouméa 24.90.77	7h30 – 11h30 et 12h - 16h du lundi au vendredi	Lundi à vendredi	Grand Nouméa	Cécile WAHMETRUA	- Sylvie Aucordier - Nathalie Daval - Caroline Faivre - Patrick Lecren - Philippe Lemaitre - Romolo Licopoli - Patrick Rolland - Margot Sennes
Brousse Service Express	14 rue Engler - 98800 Nouméa 24.90.45	18h du lundi au vendredi	Lundi, mardi et jeudi matin	Poindimié, Ponérihouen		- Marilyn Lejeune - Roland Demecquenem